



## CONCOURS PACES 2015/2016

19 juillet 2016

Les listes des admis  
sont affichées  
dans le hall des amphis  
de la faculté des sciences pharmaceutiques

### **IMPORTANT :** **RENONCEMENT AU CONCOURS**

Les étudiants admis **qui renoncent au bénéfice du concours** et qui sont donc certains de ne pas prendre leur place d'affectation doivent **signer une attestation de renoncement** à la scolarité **dans les meilleurs délais** afin de pouvoir admettre d'autres candidats (remontées de classement).

**Contact : Jean-Marie BRIARD, Responsable scolarité : 05.62.25.68.06**

Les attestations de renoncement sont disponibles à la scolarité